

Actif net du portefeuille : 160,16 M€
Valeur liquidative de la part : 12,602 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCPE ' EPESENS LATITUDE FLEXIBLE ' est un fonds nourricier du FCP ' SIENNA DIVERSIFIE FLEXIBLE MONDE ' (part ES). L'objectif de gestion du FCPE est de chercher à obtenir, sur un horizon de placement d'au minimum 5 ans, une performance annuelle, nette de frais (du FCPE et de son fonds maître), supérieure à l'ESTER capitalisé jour + 2,80 %. La stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE ' EPESENS LATITUDE FLEXIBLE ' sont identiques à ceux du FCP maître, fonds multi-actifs.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

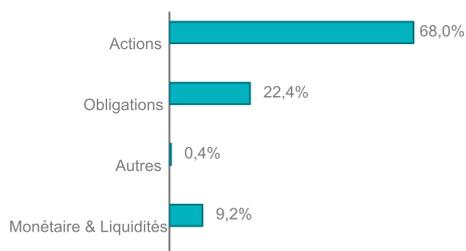
Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	-3,15	0,29	5,46	16,75	59,42

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	5,46	5,30	9,78

Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	6,25	14,76	-9,56	14,44

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 21/02/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Risque le plus faible Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Fonds mixte

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0010375287

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,39%

Coûts de transaction : 0,14%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque action
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

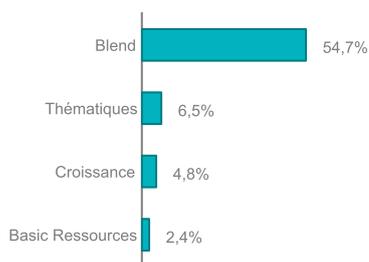


INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	6,95	7,91	9,53

ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

Répartition par style de gestion*



Répartition géographique*

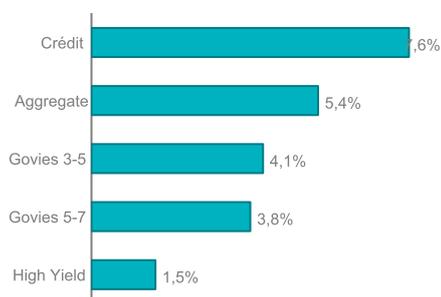


Les 3 principaux supports

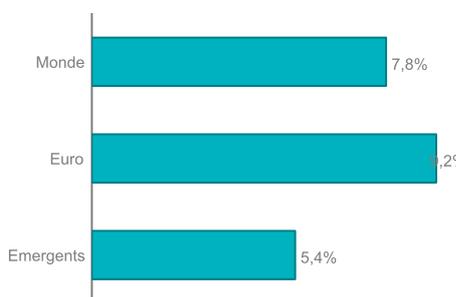


ANALYSE DU FONDS MAITRE - TAUX

Répartition par style de gestion*



Répartition géographique*



Les 3 principaux supports



Économie et Marchés

Le début du mois de mars a été marqué par la mise en application effective de droits de douane par les États-Unis. Cette décision a instauré une incertitude durable, affectant la confiance des consommateurs. La Fed a opté pour le statu quo en maintenant ses taux inchangés, bien que ses prévisions de croissance aient été revues à la baisse et celles d'inflation à la hausse. Cet environnement a entraîné un recul des actifs américains, notamment le dollar (-3,2 %), le S&P 500 (-5,8 %). Ces sorties de capitaux ont profité à la Chine, qui intensifie sa course à l'intelligence artificielle, et à l'Europe, qui a annoncé un vaste plan de relance. L'Europe, sous l'impulsion d'un programme budgétaire ambitieux, a mieux résisté. L'Allemagne a adopté un plan d'investissement de 500 milliards d'euros pour les infrastructures et une réforme du frein à l'endettement. La Commission européenne a également annoncé un plan de 800 milliards d'euros pour la défense. Ces mesures ont favorisé la hausse de l'euro (+4,3 % face au dollar) et une remontée des taux souverains allemands (+34 pb). Les marchés boursiers européens ont affiché une meilleure performance que les marchés américains, notamment le secteur de la défense (+7,6 %). En Chine, la bourse a progressé légèrement, portée par les avancées en intelligence artificielle. Toutefois, les investisseurs restent prudents dans l'attente de mesures gouvernementales.

Le mot du gérant

L'OCDE a publié ses prévisions de croissance mondiale à +3.1% en 2025 et + 3% en 2026. La Banque centrale européenne a procédé à une nouvelle réduction de son taux de facilité de dépôt de 2.75% à 2.5%. Le parlement allemand a approuvé une réforme du frein constitutionnel à l'endettement qui doit permettre d'accroître les dépenses fédérales pour la défense et de créer un fonds de 500 Mds euros sur 12 ans pour les infrastructures. Réunis en sommet exceptionnel à Bruxelles, les 27 ont donné leur feu vert au plan de la Commission européenne, baptisé ' Réarmer l'Europe ', qui vise à mobiliser quelque 800 Mds euros. Les marchés actions européens terminent le mois en baisse EuroStoxx 50 -3,8% et -7.7% pour le Dow Jones américain. Ils sont impactés par l'incertitude sur les droits douanes américains du président Trump. Dans ce contexte, nous en profitons pour augmenter l'exposition actions du fonds. Nous initions une position sur les valeurs moyennes allemandes qui vont bénéficier du plan de relance. Nous prenons nos profits sur notre exposition aux pays asiatiques frontières hors Chine et sur la position à la vente sur le dollar américain contre l'euro.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.